



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-90885>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-90885**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Communauté de Communes du Pays de Fayence (83)

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20000480200019

**Ville :** Fayence

**Code postal :** 83440

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 83

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-securises.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 2025GYMNASE

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Marchés Publics

**Adresse mail du contact :** marchespublics@cc-paysdefayence.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 0494856231

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Une lettre de candidature établie sur un formulaire DC1 à jour (joint au dossier de consultation) entièrement complétée - Une déclaration sur l'honneur : le candidat devra produire une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. - Documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager les candidats - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : -Inscription au registre du commerce et des sociétés et/ ou répertoire des métiers ; -Chiffre d'affaires annuel général et part du chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché sur les 3 dernières années
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : -Déclaration indiquant les moyens humains du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - Déclaration indiquant l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché -Certification professionnelle en cours de validité (RGE Qualifelec, RGE QualiPV ou équivalents) -Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat - Pour le lot 1 uniquement : Niveau de qualification : QUALIFELEC PSP V2 – p11/48 du cctp

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 29/09/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : 1. Critère PRIX DES PRESTATIONS, pondéré à 45 sur 100 points. 2. Critère Valeur technique de l'offre, pondéré à 55 sur 100 points La valeur technique de l'offre sera appréciée en regard des critères et sous-critères précisés à l'article 17 du règlement de consultation et d'après les éléments contenus dans le mémoire technique des candidats

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : RENOVATION ENERGETIQUE ET SOLARISATION DU GYMNASSE DE FAYENCE

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45261215

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : RENOVATION ENERGETIQUE ET SOLARISATION DU GYMNASSE DE FAYENCE

**Lieu principal d'exécution du marché** : Gymnase intercommunal du Pays de Fayence - Route de Fréjus - 83440 FAYENCE

**Durée du marché (en mois)** : 4

**Valeur estimée (H.T.)** : entre euros et euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot** : LOT 1 - INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE ET ISOLATION

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45261215

**Lieu d'exécution du lot** : Gymnase Intercommunal du Pays de Fayence Route de Fréjus – 83440 FAYENCE

- **Description du lot** : LOT 2 - RENFORCEMENT DE LA CHARPENTE

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45261100

**Lieu d'exécution du lot** : Gymnase Intercommunal du Pays de Fayence Route de Fréjus – 83440 FAYENCE.

- **Description du lot** : LOT 3 - Relamping - pose et raccordement des nouveaux projecteurs LED.

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 31500000

Lieu d'exécution du lot : Gymnase Intercommunal du Pays de Fayence Route de Fréjus –  
83440 FAYENCE.

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** A PARTIR DU 01/09/2025. La prise de rendez-vous effectuée par le candidat selon les modalités fixées à l'article 27 du règlement de consultation

**Autres informations complémentaires :** Le présent marché ne prévoit pas de prestation supplémentaire éventuelle. Le présent marché ne prévoit pas de variante obligatoire. Les variantes techniques sont autorisées sous réserve des points suivants : • La version de base devra être chiffrée, • Chaque variante fera l'objet d'un acte d'engagement et d'une DPGF distincts et d'un mémoire justificatif ou d'un chapitre clairement identifié dans le mémoire, se rapportant à la variante et l'expliquant, • Les variantes devront respecter le principe du cahier des charges en matière de prestations et d'équipements. Les variantes pourront porter sur les solutions techniques pour répondre au mieux financièrement aux besoins exprimés, et dans la mesure où elles améliorent la pertinence de la réponse, • Le maître d'ouvrage sera seul juge de la pertinence des variantes proposées, • Il sera procédé à un seul classement pour l'ensemble des offres qu'elles soient de base ou variantes, l'offre la mieux classée sera retenue.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 08/08/2025